

CONSEIL DE QUARTIER

LE PLATEAU

Mardi 29 septembre 2015

La séance est ouverte par Serge Simon, en présence de dix membres de la Municipalité et du Directeur Général des Services Techniques.

Najet Hamadi ne souhaite plus, pour des raisons professionnelles, être référente du Conseil de Quartier du Plateau.

Ordre du jour de la séance :

- Implantation du Collège Travail
- Point sur les projets d'urbanisme
- Point sur le projet d'extension de la Clinique Floréal
- Questions diverses

1. Implantation du Collège Travail

Monsieur le Maire rappelle l'historique du projet lancé sous la précédente Municipalité. Le Conseil Départemental avait alors proposé d'implanter un nouveau Collège sur les parcelles du Jardin du Plateau et alentours. Ce projet avait été débattu et discuté.

Lors d'une réunion de concertation sur le projet de modification du PLU, le 12 mai 2015, il a été annoncé qu'une reconstruction sur le site actuel était très difficilement envisageable. Cependant, il n'est pas question de construire sur les parcelles du Jardin du Plateau, un projet d'espace vert public à proximité étant de plus toujours d'actualité.

Une étude va donc être lancée portant sur la réhabilitation du Parc des Sports de la Briqueterie au sein duquel un collège pourrait être construit, tout en maintenant la vocation sportive de ce parc. Sur les 35 000 m², le Collège n'utiliserait que 10 000 m² (équipements sportifs scolaires compris). Il faut prendre en compte dans ce projet la dimension trop importante de l'actuelle tribune, qui n'est remplie que pour le feu d'artifice et pour les Foulées du 8 mai, et la nécessité de remettre en état et aux normes les salles se trouvant sous cette tribune.

Cette étude, qui devrait démarrer dans quelques semaines se déroulera en 3 phases :

- phase de concertation : le cabinet spécialisé mandaté rencontrera tous les acteurs liés au projet
- un état des lieux sera dressé
- phase de préconisations

Les référents du conseil de quartier ainsi que les représentants des parents d'élèves de l'école Jaurès seront consultés par le Cabinet d'étude à la demande de Monsieur le Maire

Un membre du Conseil reconnaît la nécessité d'un nouveau Collège, mais ne voudrait pas que celui-ci entre en concurrence avec l'équipement sportif. Le Maire précise qu'un Cahier des Charges précis sera remis au Cabinet d'Etude, qu'il est prévu qu'un terrain de rugby soit reconstruit aux dimensions réglementaires, de même qu'une piste d'athlétisme et une tribune de dimension plus modeste. Quant aux salles, elles seront modernisées et adaptées aux pratiques sportives actuelles.

Alors que ce Parc des Sports devait déjà être réhabilité entre 2001 et 2008, aucun entretien du site n'a été réalisé pendant les six années du mandat municipal précédent, puisqu'il avait été décidé de le vendre à un promoteur.

Le Collège ne va pas prédominer, d'autant qu'un nouveau Collège intercommunal est en construction à Montreuil et qu'il accueillera une partie des enfants de Bagnolet.

Des habitants font alors part de leurs interrogations :

- Est-ce que le Conseil de Quartier aura son mot à dire sur cette implantation (zonage du projet) et sur la nature du projet ? Oui, dans le cadre de la concertation organisée par le Bureau d'Etudes
- Y aura-t-il maintien intégral des activités sportives ? Oui
- Le poids des structures scolaires sur le quartier ne deviendra-t-il pas trop important ?
- L'incidence sur le quartier, notamment en matière de circulation et d'espaces verts, sera-t-elle bien prise en compte ? Oui
- Quelle sera l'incidence de ce projet sur les finances communales ? La construction d'un nouveau collège sera prise en charge par le Conseil Général, dans le cadre d'un Partenariat Public/Privé, la Ville mettant le terrain à disposition et assurant la réhabilitation des équipements sportifs, dont une partie serait mutualisée, au titre à la fois d'équipements sportifs et d'équipements scolaires.
- Ce projet n'entraînera-t-il pas une trop forte densification du quartier ? Le nouveau PLU fixera des règles en matière d'urbanisme, mais la Municipalité ne peut rien faire contre les propriétaires qui vendent leur pavillon individuel à des promoteurs.
- Que fait-on à la place de l'actuel Collège Travail et le caractère des bâtiments sera-t-il conservé ?

La FCPE a déjà adressé un courrier à la Municipalité pour soulever ces différentes questions.

Le Maire insiste sur les réticences exprimées par le Conseil Général, s'agissant d'une éventuelle réhabilitation du collège actuel qui date des années 70. La reconstruction d'un collège sur site est en effet particulièrement difficile à mettre en œuvre et très coûteuse. Toutes les questions méritent d'être débattues, mais il s'agit d'arriver à quelque chose de satisfaisant pour les enfants et d'organiser un meilleur accueil des élèves.

Certains habitants défendent néanmoins cette reconstruction, avec des possibilités d'extension après récupération des bureaux de l'Inspection Académique, et proposent d'installer, pendant la durée des travaux, des structures préfabriquées dans le Parc du Château de l'Etang.

Le Partenariat Public/Privé envisagé est également mis en question, puisque le coût à long terme s'avère beaucoup plus élevé (+ 40 % selon Claude Simon), ce que ne dément pas Mr Miloud El Kanfoudi :

Néanmoins, ce futur collège qui entre dans le cadre du « plan ambition collège 2020 » ne sera pas construit sur un mode de financement en Partenariat Public/privé mais bien intégralement sur des fonds publics.

La Présidente du Jardin Partagé, quant à elle, fait part de son soulagement quant à l'abandon du projet d'implantation du nouveau collège sur ce site, mais objecte qu'il existe des soucis en matière de sous-sol sur cette zone, et que cela risque d'entraîner un surcoût.

Marie Grout demande si des réserves foncières ont été prévues pour une nouvelle école, le dortoir de l'école maternelle étant trop petit. Elle souhaiterait qu'une étude sur la démographie scolaire soit réalisée. Elle s'inquiète également quant à la préservation d'une certaine ambiance sur ce quartier. Avec une clinique et un gros collège, la qualité de vie sera-t-elle toujours la même ? Que deviendront les jardins ?

Jean-Claude Seguin demande s'il n'est pas possible d'envisager de faire du centre sportif de la Briqueterie un équipement sportif de l'agglomération et non pas seulement de la Ville, ce qui permettrait un co-financement.

Le Maire précise que, dans le cadre du « Grand Paris », les agglomérations vont être transformées en syndicats intercommunaux. Quoi qu'il en soit, la Ville ne pourra pas porter seule ce projet. Il faudra essayer de profiter d'opportunités. Si, par exemple, Paris est choisie comme ville olympique en 2024, Bagnoleux pourrait être la base arrière pour les épreuves de lutte, ce qui permettrait de faire financer une salle dédiée à la lutte

Serge Simon craint que la réduction d'un hectare de la Briqueterie n'entraîne des difficultés de fonctionnement.

Pour mener à bien une nécessaire concertation, il suggère qu'une commission ad hoc soit créée au sein du Conseil de Quartier, et que les habitants intéressés s'inscrivent pour y participer.

Claude Simon s'inquiète lui aussi, des éventuelles conséquences de ce projet pour les sportifs locaux et regrette que les habitants du quartier soient informés après les enseignants.

2. Point sur les projets d'urbanisme

- Projets rue Anatole France : un habitant s'interroge à propos de la vente du 32 dont 2 lots auraient déjà été cédés à un promoteur qui aurait déposé un projet pour une construction de 30 mètres de longueur et de 15 mètres de hauteur.

Le Maire précise qu'il existe 2 projets dans cette rue : construction d'un immeuble de 31 logements et d'un pavillon aux numéros 32 et 34 et construction de 24 logements au n° 9. Pour l'instant, considérant que ces projets posaient problème, il ne les a pas signés, la décision devant intervenir le 30 octobre.

Marie Grout repose la question de la densification. Cette rue pourra-t-elle garder son aspect pavillonnaire, sa mixité, son harmonie.

Concernant notamment les hauteurs de bâtiments, il lui est précisé que le PLU ne prévoit aucune modification sur le quartier du Plateau. Pour ce qui est de la partie pavillonnaire, là encore rien n'a bougé par rapport à l'ancien PLU.

S'agissant du Jardin Partagé, le PLU proposé en juin faisait état d'une réserve pour aménagement public à cet emplacement.

Après 3 réunions de concertation au sujet de ce PLU, le projet évolue. Il est encore possible de faire des propositions jusqu'en décembre. Rien n'est ficelé, ni bouclé.

Un habitant revient sur le problème de la densification. Il craint qu'avec l'arrivée du métro la pression devienne forte. Il demande si la Municipalité a prévu des freins et des garde-fous pour éviter que le marché n'impose ses lois. Il admet que c'est un débat compliqué et espère que la Municipalité sera aux côtés des habitants.

3. Projets de la Clinique Floréal

Pour le Maire, il s'agit de projets très mouvants. Il y a pour l'instant discussion pour que la clinique accueille la maternité des Lilas. D'autres projets immobiliers sont également envisagés mais n'ont pas fait l'objet pour l'instant d'un dépôt de permis de construire. Quand la Municipalité aura les éléments, elle en informera le Conseil de Quartier.

Miloud El Kanfoudi rappelle que le directeur devait venir présenter son projet en juin, mais celui-ci n'étant pas encore officiel, il préfère attendre avant de le présenter, d'abord à la Municipalité, puis au Conseil de Quartier.

Claude Simon regrette qu'une lettre adressée au Maire et signée par 20 personnes au sujet de la clinique soit restée sans réponse.

Le Maire objecte qu'une réponse a bien été envoyée aux référents du Conseil de Quartier, mais qu'il veillera à l'avenir à faire réponse à tous les signataires.

Il est également fait mention d'un courrier adressé au directeur de la clinique concernant ses projets. Celui-ci ne mentionne que la création d'un parking, alors que parallèlement des demandes d'achat de terrains sont parvenues dans les boîtes aux lettres des riverains.

4. Questions diverses

- Circulation rue des Rigondes : la chaussée est très déformée et les véhicules peuvent difficilement se croiser : la Municipalité a lancé une campagne anti nids-de-poule

- Problème des déchets le long de l'autoroute et rue Girardot (en lien avec les travaux à la résidence Pollux)

- Problème du stationnement rue Girardot, à partir du 49, avenue de Stalingrad. Les arbres n'y sont jamais taillés.

- Le long de la Cuisine Centrale, des véhicules stationnent en permanence sur le trottoir, de même que sur la rue des Rigondes, côté Bagnolet

- Problème des détritiques de la Cuisine Centrale qui attirent les rats : la directrice s'en occupe. De plus une campagne de dératisation aura lieu du 5 au 9 octobre.

- Une assistante maternelle regrette l'absence de structures de jeux adaptés aux tout-petits sur le quartier : la Municipalité essaie d'en ajouter (parc du Château de l'Etang). Elle envisage également la création d'un espace sur le quartier, après réappropriation des friches autour du Jardin Partagé. Une convention pourrait alors être passée avec l'association qui gère celui-ci et qui pourrait ainsi utiliser cette friche, en attendant un projet plus abouti. Le dégagement des gravats pose problème. Il faudra sans doute faire appel à une société extérieure.

Les jeux à l'intérieur de la Cité Louise Michel pourraient aussi être réhabilités, même si l'espace est actuellement mal fréquenté.

- Jardin Partagé : la Présidente annonce avec satisfaction que les travaux suite à l'incendie de 2014 seront terminés le 30 octobre. Elle en profite pour rappeler qu'il existe dans ce jardin des jeux pour les enfants, mais « à l'ancienne ». Enfin, elle déplore la présence de nombreux chats qui occasionnent des désagréments.

- Serge Simon revient sur le diagnostic réalisé en début d'année. S'il reconnaît que quelques questions ont bien été réglées, il reste encore des problèmes à résoudre : déchets sur l'OPHLM (où la mise à disposition de locaux pour encombrants serait nécessaire) et circulation des poids lourds rue Anatole France où les accrochages avec les voitures en stationnement continuent.

- Le stade de la Briqueterie ne pourrait-il pas être ouvert au public qui pourrait le traverser, venir y marcher, ...

- Concentration de jeunes à l'intérieur du cimetière et incivilités : le changement de proviseur au Lycée Hénaff a amélioré la situation. Le CPE a entrepris un travail avec les jeunes, et va, au besoin, les récupérer au cimetière.

- Des jeunes s'introduisent le dimanche dans le gymnase Fanara : il faut appeler le service d'astreinte de la Mairie et peut-être surélever les grilles.

- Stationnement à l'angle de la rue Jeanne Hornet et de l'avenue de Stalingrad : les verbalisations vont s'intensifier

- Mise en place d'un système alternatif aux produits phytosanitaires pour le désherbage : Christiane Pesci, adjointe en charge des Espaces Verts et du Développement durable explique qu'actuellement deux agents assurent cette mission à temps complet mais qu'il faudra réfléchir à l'achat pour 2016 de machines à vapeur d'eau chaude.

- Difficulté d'accès de la déchèterie de Bagnolet : une déchèterie mobile est à la disposition des habitants.